



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu tenue mercredi le 4 septembre 2013 à 19h00, à la station d'épuration des eaux au 300 chemin Brunet à Mont-Saint-Hilaire.

Sont présents, présentes :

Louise Allie de la ville de Beloeil ;
Jean-Luc Halde et Rémi H.-Lair de la ville de Mont-Saint-Hilaire ;
Normand Angers de la municipalité de McMasterville ;
Normand Grenier et Richard Ruest de la ville d'Otterburn Park ;

tous membres du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Plante, délégué et maire de la municipalité de McMasterville.

Est absente : Lyse Girard

Sont aussi présents :

Benoît Aubertin et Charles-Éric Noël d'Aquatech
Ghislain Bégin, ing., secrétaire-trésorier de la RAEVR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 juin 2013
3. Octroi contrat n° 2013-biométhanisation-03
4. Adoption règlement n° 2013-01
5. Levée de l'assemblée

Rés.
13-31

Il est
proposé par monsieur Rémi H.-Lair
appuyé par monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU unanimement

que l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du 4 septembre 2013 soit
approuvé.

Adoptée.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2013

Rés.
13-32

Il est
proposé par monsieur Normand Grenier
appuyé par monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU unanimement

que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 juin 2013 soit adopté tel
que soumis.

Adoptée.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu

Assemblée spéciale du 4 septembre 2013

OCTROI CONTRAT N° 2013-BIOMÉTHANISATION-03

Considérant l'appel d'offres fait sur SÉAO en date du 15 juillet 2013 ;

Considérant le dépôt de 3 soumissions en date du 26 août 2013, date limite pour le dépôt des soumissions ;

Considérant le rapport de recommandation fait par le comité de sélection pour l'évaluation et la pondération des offres conformes dont les résultats pour le pointage final sont :

<u>Soumissionnaire</u>	<u>pointage final</u>	<u>rang</u>
John Meunier	0.0737	3
Filtrum	0.1146	1
Falco Technologies	0.1053	2

Il est
Rés. 13-33 proposé par monsieur Jean-Luc Halde
appuyé par monsieur Normand Grenier

ET RÉSOLU unanimement

que le contrat n° 2013-biométhanisation-03 soit octroyé à l'entreprise conforme ayant obtenu le plus haut pointage final soit à l'entreprise Filtrum inc. pour le montant soumis de 12 219 800 \$ (taxes en sus), le tout suivant les modalités du devis d'appel d'offres.

Adoptée.

ADOPTION RÈGLEMENT NO 2013-01

Considérant l'avis de motion présenté par Madame Louise Allie, membre du Conseil d'administration, à l'assemblée du 19 juin 2013 à l'effet d'amender le règlement 2012-01 aux fins d'augmenter le montant de la dépense autorisée et de pourvoir au financement de cette augmentation ;

Considérant l'approbation des 4 villes membres de la Régie au projet de réglementation no 2013-01 ;

Il est
Rés. 13-34 proposé par monsieur Richard Ruest
appuyé par madame Louise Allie

ET RÉSOLU unanimement

que le règlement numéro 2013-01 amendant le règlement numéro 2012-01 aux fins d'augmenter le montant de la dépense autorisée et de pourvoir au financement de cette augmentation soit adopté tel que présenté.

Adoptée.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu

Assemblée spéciale du 4 septembre 2013

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. Il est
13-35 proposé par monsieur Jean-Luc Halde
appuyé par monsieur Normand Grenier

ET RÉSOLU unanimement

que cette assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la Régie soit
levée à 19h30.

Adoptée.

Gilles Plante, président

Ghislain Bégin, ing., secrétaire-trésorier